

Karl Schiller *KS*

COUNCIL  
of the  
EUROPEAN COMMUNITIES

Strasbourg, 28 November, 1967

General Secretariat

Summary of the Statement

made by the President of the Council  
on the occasion of the Colloquy with  
the European Parliament  
(Strasbourg, 28 November 1967)

---

Opening his statement on the prospects for the development of the Communities following the merger of the Institutions, the President wished first of all to emphasize the importance of this event and considered that, as a result, the conversations between the European Parliament, the Commission and the Council could prove to be particularly fertile this year.

The President then paid tribute to the fruitful contributions made to the success of the common task by those who have presided over the two Commissions and the High Authority, i.e. Mr. HALLSTEIN, Mr. CHATENET and Mr. DEL BO. He expressed the Council's best wishes to the new Commission, whose dynamism, efficiency and objectivity it had already had many opportunities to appreciate during the initial stages of their co-operation.

The importance of the merger of the Institutions lay not only in the fact that it constitutes a starting point for the merger of the Treaties, and a factor capable of facilitating a whole series of other initiatives, but also in its direct consequences, under

.../...

three different aspects. In the first place the merger resulted in a concentration of powers which can only reinforce each of the new Institutions. In the second place, the merger allowed of administrative rationalisation which the Commission had already started to tackle. Finally, the simplification of the institutional structure would encourage public interest in, and understanding of, the building of Europe.

The merger of the Institutions must lead to the merger of the Treaties. The Council thanked the Commission for agreeing to prepare a report on this subject before the end of the year. On the basis of this report the Council would be able to commence its examination of the fundamental problems.

Nevertheless the completion of the Customs union and the economic union also constituted an essential part of the work in hand.

The Council was already studying numerous technical measures which must be adopted with a view to achieving the Customs union.

As regards the economic union, it was obvious that the merger of the Institutions would create more favourable conditions for the implementation of a unified policy in certain fields, particularly as regards energy.

.../...

The large increase forecast in energy requirements well showed the importance, for the Community, of security of supplies and the maintenance of the competitiveness of its industry.

Because of the decrease in coal requirements, the Community was faced with the problems of adjusting Community production to the available outlets. The main problem now facing the Community was to concentrate production in mines which, because of their production capacity, would be able to guarantee European coal production for a long time ahead.

This necessary rationalisation led to a policy of rapid reconversion of the regions affected by mine closures, which was of great importance to the Community from the economic, social, regional and structural policy point of view.

Since oil continued to supply an increasing proportion of Community requirements, it was necessary to ensure that Community enterprises, dependent on external sources, had access to sufficiently diversified sources of supply, at the best prices. The Member States and the Commission had recently worked out initial guidelines for future work, the object of which would be to ensure regular supplies for the Community at the lowest and most stable prices possible, and to enable Community enterprises to play their full part on the oil market.

It could be foreseen that the Community's requirements for nuclear energy would increase rapidly. This situation would necessitate a special effort to enable Community industries to meet Europe's needs for nuclear power stations during the next few years at the lowest possible prices.

The member States would also have to take the necessary steps to guarantee that the new power stations' increasing requirements for natural uranium or enriched uranium fuel were met.

Turning to the problem of research, the President recalled the steps taken during the last ten years and stated that the Council had decided, being aware of the seriousness of the Community's backwardness in this respect, to initiate a series of energetic steps to redress the balance and to encourage activity in scientific and technical research and in the introduction of new industrial processes. In this context, the Council had placed particular emphasis on the Articles of Association of a "European Company", the introduction of a European patent, and the harmonisation of taxation, in order to facilitate the adaptation of the existing industrial structures to the international competition of to-morrow. Here too, the merger of the Institutions was of great interest to the Community, since it would enable the Council to fit the measures to be taken into the context of an overall policy.

Nevertheless, the advantages of the merger were not limited to these fields, but also applied in the short-term and medium-term economic policy sectors.

The development of the economic situation in the Community during the past year had shown the urgent necessity of close co-operation between the Member States in short-term economic policy matters. The measures taken by the Member States on the recommendation of the Council had already led to positive results, but this co-operation would have to be intensified still further in the future.

.../...

The same was true of medium-term economic policy.

The President then referred to the other common policies, and to other action to be undertaken with a view to completing the economic union.

As regards agricultural policy, the large majority of agricultural products would be subject, as from 1 July 1968, to the Community's common rules and would be placed in free circulation. Another essential problem was that of improving the structure of agriculture, to which the Council attaches increasing importance.

In the transport sector, the Council was to devote one of its meetings, on 13 and 14 December, to an examination of the problems involved in implementing a common policy.

After indicating that the Council's future discussions would also have to be concerned with commercial policy problems other than strictly tariff problems, the President referred to the importance which the Council attached to the financial, fiscal and monetary questions. Work was in progress with a view to harmonising fiscal provisions. In addition, the steps recently taken as regards monetary policy emphasized the spirit existing within the Community.

The President stated that the Council and the Governments, being well aware of their responsibilities in the social sector, would continue and would extend, with the assistance of the Commission, the co-operation between the Member States provided for in Article 118 of the Treaty. In this connection, the Council was paying particular attention to the situation on the labour market, as well as to two other problems of more limited extent: freedom of movement for workers and the Social Fund.

.../...

The second part of the President's statement was devoted to the prospects for the enlargement of the Communities and to their external relations.

The President first described the work which the Council had done in the light of the report drawn up by the Commission, following the requests for accession submitted by the United Kingdom, Norway, Denmark and Ireland, and also on the letter received from Sweden.

The Council had agreed to hear an additional verbal statement by the Commission at its meeting on 11 December. This report would take into account the development of the United Kingdom's situation and the likely results of the measures adopted by the British Government. In possession of this additional information, the Council would continue its examination of the general problem of the enlargement of the Community at its meeting on 18 and 19 December, when it expected to take a decision as regards continuing the procedure commenced last July on the requests for accession.

As regards the prospects for the development of the Community's relations with countries which have requested the establishment of closer links with it, the President referred to the current negotiations with Morocco and Tunisia and also with Spain, the Commission's exploratory talks with Israel, the preparation for a mandate for negotiating a trade agreement with Yugoslavia, and the difficult

.../...

and delicate problems, principally of a political nature, connected with the Community's relations with Austria. The President finally pointed to the necessity, as regards the Community's relations with the A.A.M.S. and the Overseas Countries and Territories, of examining the provisions to be envisaged for a new period of association subsequent to 1968. He also recalled that the Council was now examining the requests for association submitted by Kenya, Uganda and Tanzania.

The Council was actively preparing for the work of the second World Conference on Trade and Development, which is to be held in February and March of next year in New Delhi.

In conclusion, the President expressed his conviction that, to the extent to which the Community contributed to the harmonious development of those nations which are at an economic disadvantage, it would also contribute to the establishment of peace. The consolidation and development of the Communities, the resulting increase in the well-being and social progress of their populations, and the Communities' relations with the other countries of Europe and the world, which they hope will become increasingly close, and will surmount even ideological barriers, were all points which cannot but make the Communities a factor working for stability and dynamism in the world.

---

Karl Schiller

CONSEIL  
des  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Strasbourg, le 28 novembre 1967

Secrétariat Général

Résumé de l'Exposé

du Président du Conseil  
à l'occasion du Colloque avec l'Assemblée  
(Strasbourg, 28 novembre 1967)

---

En ouvrant son exposé consacré aux perspectives de développement des Communautés à la suite de la fusion des Institutions, le Président a tenu à souligner en premier lieu l'importance de cet événement et estimé que, de ce fait, le dialogue entre l'Assemblée, la Commission et le Conseil pouvait, cette année, s'avérer particulièrement fécond.

Le Président a rendu ensuite hommage aux contributions fructueuses apportées au succès de l'oeuvre commune par les personnalités qui ont présidé les deux Commissions et la Haute Autorité : M. HALLSTEIN, M. CHATENET et M. DEL BO, et a adressé les meilleurs voeux du Conseil à la nouvelle Commission dont il a déjà eu, lors de ses premières expériences de collaboration, mainte occasion d'apprécier le dynamisme, l'efficacité et l'objectivité.

L'importance de la fusion des Institutions réside non seulement dans le fait qu'elle constitue un point de départ pour la fusion des Traités et un élément susceptible de faciliter une série d'autres initiatives, mais également dans

.../...



sa signification propre qui apparaît sous trois aspects. Premièrement la fusion comporte une concentration de pouvoirs qui ne peut que renforcer chacune des Institutions nouvelles. Deuxièmement la fusion comporte une rationalisation au niveau de l'administration, à laquelle la Commission s'est déjà attachée. Enfin la simplification de la structure institutionnelle est de nature à mieux favoriser la compréhension et à augmenter l'intérêt que l'opinion publique porte à la construction européenne.

La fusion des Institutions doit conduire à la fusion des Traités. Le Conseil remercie la Commission d'avoir voulu accepter de lui faire un rapport à ce sujet avant la fin de l'année. Sur la base de celui-ci, le Conseil sera à même d'aborder l'examen des problèmes de fond.

Toutefois, la substance de l'oeuvre entreprise consiste également dans l'achèvement de l'union douanière et de l'union économique.

En ce qui concerne l'union douanière, le Conseil étudie déjà, en vue de sa réalisation, de nombreuses mesures techniques qui doivent être adoptées.

Quant à l'union économique, il est évident que la fusion des Institutions créera des conditions plus favorables à la mise en oeuvre d'une politique d'ensemble dans certains domaines et notamment dans celui de l'énergie.

L'accroissement important prévisible des besoins en énergie illustre suffisamment l'importance que revêt pour la Communauté, à la fois la sécurité de son approvisionnement sur le plan quantitatif et le maintien de la compétitivité de son industrie.

Dans le secteur du charbon, vu la diminution des besoins, la Communauté se trouve confrontée aux problèmes de l'adaptation de la production communautaire aux possibilités d'écoulement. Le problème essentiel qui se pose actuellement à la Communauté est de concentrer la production sur les charbonnages qui en raison de leur capacité de production seront à même d'assurer à long terme la production charbonnière européenne.

Cet assainissement nécessaire conduit à une politique de reconversion rapide des régions affectées par les fermetures. Elle revêt pour la Communauté une très grande importance du point de vue économique, social, régional et de politique structurelle.

En ce qui concerne le pétrole, la couverture des besoins communautaires ne cesse de croître, d'où la nécessité de veiller à ce que les entreprises de la Communauté, dépendant de sources extérieures, puissent disposer de sources d'approvisionnement suffisamment diversifiées, aux meilleures conditions de prix. Les Etats membres et la Commission ont dégagé récemment une première orientation pour les travaux futurs qui auront pour but d'assurer un approvisionnement régulier de la Communauté à des prix aussi bas et stables que possible et de permettre aux entreprises communautaires de jouer leur rôle sur le marché du pétrole.

Pour ce qui est de l'énergie nucléaire, il est prévisible que les besoins de la Communauté, dans ce secteur, iront rapidement en croissant. Cette situation nécessitera un effort de promotion pour mettre les industries de la Communauté en mesure de satisfaire, dans les meilleures conditions de prix, les besoins de l'Europe en centrales nucléaires au cours des prochaines années.

Les Etats membres devront également prendre les dispositions qui s'imposent pour garantir la couverture des besoins croissants des nouvelles centrales en combustible à uranium naturel ou en uranium enrichi.

Abordant le problème de la recherche, le Président, après avoir rappelé les actions entreprises durant les dix dernières années, a indiqué que le Conseil, conscient de la gravité du retard de la Communauté dans ce domaine, avait décidé de mettre en oeuvre un ensemble d'actions énergiques de redressement et de promotion dans les secteurs de la recherche scientifique et technique ainsi que de l'innovation industrielle. Dans ce contexte, le Conseil a visé en particulier le statut de la Société européenne, la création d'un brevet européen et l'harmonisation fiscale en vue de mieux adapter les structures industrielles existantes à la concurrence internationale de demain. Egalement là, la fusion des Institutions présente un grand intérêt pour la Communauté car elle permettra en effet au Conseil d'insérer les mesures à prendre dans le cadre d'une politique globale.

Toutefois, les avantages de la fusion ne se limitent pas à ces domaines, mais ils jouent également en matière politique conjoncturelle et de politique économique à moyen terme.

Le développement de la conjoncture dans la Communauté durant l'année écoulée a mis en évidence la nécessité impérieuse d'une étroite collaboration des Etats membres en matière de politique conjoncturelle. Ces mesures prises sur recommandation du Conseil par les Etats membres, ont déjà conduit à des résultats positifs mais il conviendra d'intensifier encore cette collaboration à l'avenir.

.../...

Il devra en être de même dans le domaine de la politique économique à moyen terme.

Le Président a évoqué ensuite les autres politiques communes et les autres actions à entreprendre en vue de compléter l'union économique.

Dans le domaine de la politique agricole, la grande majorité des produits sera soumise, à partir du 1er juillet 1968, aux règles communes et sera placée en libre circulation. Un autre problème essentiel est l'amélioration des structures agricoles auxquelles le Conseil attache une importance croissante.

Dans le domaine des transports, le Conseil consacrera, les 13 et 14 décembre, une session à l'examen des problèmes que pose la mise en oeuvre d'une politique commune.

Après avoir indiqué que les délibérations futures du Conseil devront porter également sur des problèmes de la politique commerciale autres que tarifaires, le Président a évoqué l'importance que le Conseil attachait aux problèmes financiers, fiscaux et monétaires. Des travaux sont en cours en vue du rapprochement des dispositions fiscales. Par ailleurs, les dispositions prises récemment en matière de politique monétaire soulignent l'esprit communautaire existant.

Dans le domaine social, le Président a déclaré que le Conseil et les Gouvernements, conscients des responsabilités qui leur incombent à cet égard, poursuivront et renforceront, avec la coopération de la Commission, la collaboration entre les Etats membres prévue à l'article 118 du Traité. Dans ce contexte, le Conseil porte une attention toute particulière au problème que pose la situation sur le marché de l'emploi, ainsi qu'à deux autres problèmes de caractère plus limité : la libre circulation des travailleurs et le Fonds Social.

La deuxième partie de l'intervention du Président a été consacrée aux perspectives d'élargissement des Communautés et à leurs relations extérieures.

Le Président a, en premier lieu, exposé les travaux menés par le Conseil, à la lumière du rapport élaboré par la Commission, suite aux demandes d'adhésion présentées par le Royaume-Uni, la Norvège, le Danemark et l'Irlande, ainsi qu'à la lettre de la Suède.

Le Conseil est convenu d'entendre, lors de sa session du 11 décembre, un rapport oral complémentaire de la Commission, tenant compte de l'évolution de la situation du Royaume-Uni et des incidences que les mesures adoptées par le Gouvernement britannique seraient susceptibles d'avoir. Nanti de ce complément d'informations, il poursuivra l'examen du problème général de l'élargissement de la Communauté lors de la session des 18 et 19 décembre, à l'occasion de laquelle il compte se prononcer également sur la suite à donner à la procédure engagée en juillet dernier au sujet des demandes d'adhésion.

En ce qui concerne les perspectives d'évolution des relations de la Communauté avec les pays qui ont demandé à établir avec elle des liens plus étroits, le Président a évoqué les négociations en cours avec le Maroc et la Tunisie ainsi qu'avec l'Espagne, les conversations exploratoires de la Commission avec Israël, l'élaboration d'un mandat de négociation d'un accord commercial avec la Yougoslavie et les

.../...

problèmes difficiles et délicats, notamment d'ordre politique, relatifs aux relations avec l'Autriche. Enfin le Président a indiqué la nécessité, en ce qui concerne les relations de la Communauté avec les E. A. M. A. et les P. T. O. M., d'entreprendre l'examen des dispositions à prévoir pour une nouvelle période d'association, après 1968. En outre, il a rappelé que le Conseil examinait, en ce moment, les demandes d'association présentées par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie.

Le Conseil se prépare activement aux travaux de la deuxième conférence mondiale pour le commerce et le développement, qui se tiendra en février/mars prochains à la Nouvelle-Delhi.

En conclusion, le Président s'est déclaré convaincu que, dans la mesure où la Communauté contribuerait au développement harmonieux des peuples économiquement défavorisés, elle contribuerait également à l'établissement de la paix. La consolidation et le développement des Communautés, les effets qui en résulteront pour l'accroissement du bien-être et pour le progrès social de leurs peuples ainsi que les relations qu'elles veulent toujours plus étroites avec les autres pays de l'Europe et du monde, au-delà même des barrières idéologiques, sont d'autant d'éléments qui doivent faire des Communautés un instrument de stabilité et de dynamisme dans le monde.

---